

**MULTI-ACCUEIL  
MAISON DE L'AMPHITHÉÂTRE**

**PROJET D'ÉTABLISSEMENT**



## SOMMAIRE

I.	PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT	page 3
II.	PROJET SOCIAL	page 4
III.	LE PROJET PEDAGOGIQUE	page 6
	1. Objectif à l'attention des parents : coéducation et Parentalité	page 6
	A. Informer	page 6
	B. Accompagner	page 7
	C. Associer	page 8
	2. Objectif à l'attention des enfants	page 10
	A. Protéger	page 10
	a) Cadre réglementaire	page 10
	b) La sécurité	page 10
	c) Repères	page 11
	d) Rythme quotidien	page 12
	e) Maintien des liens avec les repères familiaux	page 13
	f) Santé	page 14
	g) La démarche éco responsable	page 16
	B. Observer	page 17
	C. Eveiller : contribuer au bien-être et à l'éveil De l'enfant	page 18
IV.	LA RELATION AVEC LES ORGANISMES EXTERIEURS	page 21
V.	EVALUATION- CONCLUSION	page 22

## I. PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT

### 1. Le gestionnaire et sa situation administrative

Le Multi-Accueil de l'amphithéâtre est un établissement d'accueil non permanent géré par la Ville de METZ.

### 2. La structure

Multi-Accueil de l'AMPHITHEATRE  
2, rue Hisette  
57000 Metz  
Tél : 03 87 50 81 21  
amphitheatre@mairie-metz.fr

Le Multi-Accueil est situé dans La « Maison de l'Enfance » qui abrite :

- Une ludothèque située au rez de chaussée et au 1<sup>er</sup> étage, dédiée à l'Eveil Artistique et Culturel (LEAC). Les enfants âgés jusqu'à 10 ans et accompagnés d'un adulte y sont accueillis.
- Un Multi-Accueil de 60 places situé au 2<sup>ème</sup> et au 3<sup>ème</sup> étage destiné à l'accueil de 60 enfants de 0 à 6 ans.

Le Multi-Accueil de « L'Amphithéâtre » assure un accueil de 7h30 à 18h30, du lundi au vendredi, sauf jours fériés et fermetures annuelles. Il propose un accueil régulier, occasionnel et extra-scolaire.

**L'équipe est composée de :**

- 1 infirmière-puéricultrice directrice,
- 1 infirmière- puéricultrice directrice adjointe,
- 1 éducatrice de jeunes enfants, référente section au 2<sup>ème</sup> étage,
- 1 éducatrice de jeunes enfants, référente section au du 3<sup>ème</sup> étage,
- 14 postes ETP d'auxiliaires de puériculture et agents de puériculture.

- 1 équipe technique composée de :
  - 1 agent de cuisine,
  - 1 agent cuisine lingerie et entretien,
  - 1 agent d'entretien.
  
- 1 médecin référent santé et accueil inclusif intervient ponctuellement.

## **II. PROJET SOCIAL**

### **1. Identification des besoins**

#### **Le quartier de l'Amphithéâtre**

Le quartier de l'amphithéâtre se situe à l'est de la ville, derrière la gare. C'est un faubourg très ancien qui tient son nom de l'époque romaine. Les romains sont venus s'installer à Metz au début de notre ère et ont entièrement réaménagé la ville. Un peu à l'écart du centre-ville, ils ont construit un amphithéâtre, l'un des plus grands de Gaule (25 000 places). Il s'appelait "ad arenas": "aux arènes", d'où le nom de la salle de spectacle qui s'y trouve aujourd'hui.

Après les invasions barbares, Metz construit des remparts autour de sa ville. L'amphithéâtre se retrouve extra muros et tombe en ruines. On utilise ses pierres pour construire un nouveau faubourg de Metz. Au fur et à mesure l'habitat est de moins en moins dense dans le quartier de l'amphithéâtre. Jusqu'au 18<sup>e</sup> siècle, le quartier sert surtout de cimetière et de terres agricoles. Ce n'est qu'au 18<sup>e</sup> siècle qu'on lui trouve une autre utilité. Metz se fortifie, par peur d'une attaque prussienne : Cormontaigne élève de Vauban, y construit un fort pour protéger la ville.

La vocation du quartier restera militaire jusqu'en 1900, où les Allemands construisent la gare. Le quartier s'industrialise et tombe peu à peu en désuétude.

Au début des années 2000, ce quartier a fait l'objet d'un plan de réaménagement qui repose sur 2 lignes directrices : d'une part la mixité urbaine, et d'autre part, le développement durable. Ce secteur accueille des activités diverses qui en font un vrai

quartier de ville, une extension du centre-ville, en réunissant en un site unique commerces, bureaux, logements, équipements culturels et sportifs.

A terme l'amphithéâtre comptera 265 000 m<sup>2</sup> de commerces, bureaux, d'équipements et de logements.

C'est au cœur de ce quartier que La ville de Metz a concrétisé son projet « La Maison de l'Enfance », avec la volonté de s'engager dans une démarche de Certification Haute Qualité Environnementale. Cette structure regroupe un Multi-Accueil et une Ludothèque.

Selon les données du recensement 2010, le quartier du Sablon est le plus grand quartier de Metz.

Le quartier de l'Amphithéâtre a une population en plein essor, il est proche de la gare et du pôle multimodal. De nombreux messins utilisent les transports en commun pour se rendre à leur travail.

La population municipale est composée de 120 738 habitants ; le quartier du Sablon est le plus peuplé et représente 13,9% de la population municipale.

Si la ville de Metz est plus fortement touchée par le vieillissement de la population que d'autres territoires, les 15-30 ans représentent quant à eux 27% de la population messine et sont plus nombreux au Sablon et au Centre-ville que dans les autres quartiers de la ville. Les familles sont donc plus nombreuses, et la demande d'accueil importante.

## 2. Réponse aux besoins

Le Multi-Accueil de l'Amphithéâtre peut répondre à une demande locale ainsi qu'à un flux de familles effectuant des déplacements professionnels vers le Luxembourg.

Actuellement, 70% des familles accueillies confient leur enfant 4 à 5 jours par semaine. Les autres familles ont soit une activité professionnelle à temps partiel pour l'un des 2 parents, soit une garde alternée ou une assistante maternelle, ou encore sont en recherche d'emploi.

Différents types de contrats d'accueil sont proposés avec des horaires flexibles tout en respectant les temps de repas et de sommeil des enfants.

### III. LE PROJET PEDAGOGIQUE

*Celui-ci s'appuie sur le projet éducatif du Pôle Petite Enfance qui comprend 2 axes dont le premier priorise 3 objectifs à destination des parents qui confient leur enfant au sein d'un établissement d'accueil du jeune enfant :*

#### ❖ **Des Parents Sereins.**

- *Inform*
- *Accompagner*
- *Associer*

*Le second axe poursuit 3 objectifs destinés à optimiser la qualité de l'accueil des enfants :*

#### ❖ **Des Enfants Epanouis.**

- *Protéger*
- *Observer*
- *Eveiller*

### 1. Objectif à l'attention des parents : Coéducation et Parentalité.

A) **INFORMER** : *guider la recherche d'un mode d'accueil*

a) *Accueil régulier collectif*

Les familles accueillies au sein du Multi-Accueil ont déjà fait une inscription auprès du Relais Petite Enfance de la ville de METZ. La commission d'attribution des places octroie une place en fonction du secteur, de la situation familiale, des disponibilités offertes par la structure.

*b) Accueil occasionnel*

L'enfant est accueilli ponctuellement à l'heure ou à la journée. Cet accueil répond à une demande ponctuelle des familles. L'inscription s'effectue auprès de la directrice. L'admission est prononcée par la directrice, sous réserve de places disponibles et d'un dossier complet.

**B) ACCOMPAGNER** : *Préparer l'éloignement de l'enfant et de ses parents*

*a) La première rencontre*

Lors du premier contact téléphonique, la famille, nous confirme l'admission de leur enfant et nous convenons d'un rendez-vous pour préparer l'accueil.

La première rencontre est réalisée par la directrice ou son adjointe et une éducatrice de jeunes enfants.

Cette première prise de contact avec la famille et leur enfant va nous permettre de leur présenter :

- L'organisation et le fonctionnement du Multi-Accueil,
- Le projet d'établissement,
- Le dossier administratif,
- Le livret d'accueil,
- Le déroulement de la phase de familiarisation de l'enfant, le recueil des besoins des parents et la réponse aux questions et demandes.

Au cours de cette rencontre, l'éducatrice de jeunes enfants va présenter à la famille le groupe de vie et l'équipe chargée de la prise en charge de l'enfant.

## **C. ASSOCIER : Donner une place aux parents tout au long de l'accueil**

### **a) Information aux Parents**

Nous proposons aux parents différents outils :

**Un tableau d'affichage** installé dans le couloir du 2ème et 3ème étage comprend toutes les informations réglementaires et indispensables à la vie de l'établissement.

**Un livret d'accueil** est proposé aux parents lors de la première rencontre. Il présente la vie de leur enfant à la crèche, les temps forts de la journée, l'équipe et le projet développé auprès de l'enfant et de son parent. Il sert de support pour les premiers échanges avec les équipes et a pour but d'informer les parents en amont de l'accueil.

**Un trombinoscope** est affiché à l'entrée de chaque unité de vie afin de présenter les membres de l'équipe à la famille.

**Site internet toute mon année** : [toutemonannee.com](http://toutemonannee.com) est un site dédié aux familles. Il permet de visualiser les photos des enfants prises au Multi-Accueil. Chaque famille reçoit un code individualisé lui permettant d'accéder en toute sécurité aux photos du groupe de son enfant.

Chaque parent est libre d'accepter ou de refuser les prises de photos de son enfant.

**Une réunion d'information et d'échanges parents/professionnels** est proposée. Cette réunion se déroule en soirée au sein de l'établissement en octobre ou novembre.

Elle est organisée par groupe d'âge, les parents y sont invités. Les membres de l'équipe pédagogique et technique sont présents. Elle permet de favoriser les échanges entre les professionnels et les parents, de répondre aux questionnements ou aux attentes spécifiques de chacun et de créer du lien entre les parents.

**Une réunion d'information et d'échanges avec la directrice et l'enseignante de la petite section d'une école du quartier** est organisée préalablement aux inscriptions à l'école. La personne référente du Pôle éducation y participe et répond aux différentes questions concernant les accueils périscolaires.

### **b) Les échanges avec les parents au quotidien**

Le parent est la personne qui connaît le mieux son enfant. Notre rôle est de l'accompagner tout au long de l'accueil en respectant ses valeurs éducatives.



### L'accueil individualisé :

Nous favorisons un temps d'accueil et de départ individualisé pour chaque famille. Il s'agit d'un temps d'échange permettant de faire le lien entre le domicile et le Multi-Accueil. Le professionnel veille à se rendre disponible et garantit la confidentialité des échanges. Ce moment permet aux parents et à leur enfant de prendre le temps de se séparer et de se retrouver. C'est un instant important qui permet aux professionnels et aux parents de mieux se connaître.

Les demandes particulières : Le personnel d'encadrement est disponible à tout moment pour répondre aux attentes particulières des parents.

Tout au long de la journée, l'équipe d'encadrement peut être amenée à prévenir les parents si l'enfant présente des symptômes inhabituels. Les parents doivent être joignables.

#### c) *La participation des parents à la vie de la crèche*

L'équipe du Multi-Accueil organise des moments conviviaux sous forme de petit déjeuner et temps festifs. Ces moments permettent aux parents et professionnels de se rencontrer et d'échanger.

Des sorties pédagogiques sont proposées aux enfants, les parents sont les bienvenus et peuvent s'y associer.

Les talents et compétences des parents permettent la mise en place d'ateliers spécifiques.

Nous fêtons les anniversaires des enfants, les parents peuvent apporter les ingrédients pour la fabrication du gâteau et des jus de fruits.

#### d) *Le Conseil des Parents*

C'est une instance consultative, composée de parents, de professionnels des structures Petite Enfance et de membres institutionnels.

Ce conseil permet aux parents d'échanger sur le fonctionnement et les projets des établissements petite enfance, de donner un avis, de faire des suggestions.

Au sein du Multi Accueil, deux parents font partie de ce Conseil des Parents. Ils sont désignés pour deux ans.

### *e) Espace qualité*

Une boîte aux lettres "suggestion et réclamation" située au 2<sup>e</sup>-ème étage, devant le bureau de la directrice, est réservée aux parents. Des formulaires sont à leur disposition.

## **2. Objectifs à l'attention des enfants**

### **A. PROTÉGER : Créer un environnement sécurisant et contribuer à sa bonne santé**

#### *a) Cadre réglementaire*

Les missions du Multi-Accueil sont de « veiller à la santé, à la sécurité et au bien-être des enfants qui leur sont confiés, ainsi qu'à leur développement. Il concourt à l'intégration sociale de ceux de ces enfants ayant un handicap ou atteints d'une maladie chronique ». (Article R 2324-17 du Code de la Santé Publique).

Il fonctionne conformément au code de la santé publique (articles L 2324-1 et suivants) et au code de l'action sociale et des familles.

Le Multi-Accueil est soumis à l'application des dispositions présentées dans les décrets relatifs aux établissements d'accueil des enfants de moins de six ans.

La norme d'encadrement est conforme au décret n°2021-1131 du 30 août 2021 relatif aux établissements d'accueil des enfants de moins de six ans.

Au Multi-Accueil l'effectif du personnel placé auprès des enfants est d'un professionnel pour cinq enfants qui ne marchent pas, et d'un professionnel pour huit enfants qui marchent.

#### *b) La sécurité*

L'accueil des enfants en collectivité répond à différentes normes d'hygiène en cuisine et lingerie. Des documents sont mis en place pour assurer le suivi de ces normes notamment au niveau de l'entretien des locaux et l'application des normes HACCP (Hazard Analysis Critical Control Point) et RABC (Risk Analysis Biocontamination Control).

Le mobilier Petite Enfance répond aux normes de sécurité NF.

Le port de bijoux est interdit pour les enfants. Il est demandé au personnel de ne pas porter de bagues et bracelets, seule l'alliance est tolérée. Le port de colliers et boucles d'oreilles est accepté dans la mesure où ils ne présentent pas de risque pour les enfants.

Un contrôle visuel des entrées et sorties de bâtiment est fait par l'agent d'accueil ; pendant son absence le contrôle se fait par un système de visiophonie.

Il est demandé à chaque parent de s'annoncer et de veiller à ce que personne ne pénètre derrière lui dans le bâtiment.

Un registre de sécurité contient tous les éléments réglementaires nécessaires à la maintenance de l'équipement et aux mesures mises en place dans le cadre des normes Incendie. Des exercices d'évacuation incendie sont réalisés 2 fois par an.

Un plan de mise à l'abri a été élaboré en cas d'alerte attentat.

### *c) Repères*

#### Les locaux :

Conçu sur les 2 niveaux supérieurs du bâtiment, le 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> étage, cet établissement offre une capacité d'accueil de 60 places pour les enfants de 0 à 6 ans.

Au 2<sup>ème</sup> étage les enfants sont accueillis en une unité de vie qui comporte 2 salles :

#### ***La Farandole et La Ribambelle***

Cette unité est aménagée pour accueillir 26 enfants âgés de 3 mois à 4 ans.

Elle comprend :

- Un îlot central regroupant les sanitaires et la biberonnerie.
- 3 dortoirs repartis autour des salles de La farandole et la Ribambelle.
- Une terrasse attenante à ces 2 espaces.
- 3 salles d'activités

Au 3<sup>ème</sup> étage les enfants sont accueillis en une unité de vie qui comporte 2 salles :

#### ***Les Acrobates et Les Farfadets.***

Cette unité est aménagée pour accueillir 34 enfants âgés de 3 mois à 4 ans.

Elle comprend :

- Un îlot central regroupant les sanitaires, la pataugeoire et la biberonnerie.

- 3 dortoirs repartis autour des salles Les Acrobates et les Farfadets.
- Une terrasse attenante à ces 2 espaces.
- 3 salles d'activité sont à disposition des enfants et professionnels.

Au 4<sup>ème</sup> étage les enfants bénéficient d'un toit terrasse pour des activités d'extérieur (tobogan, vélo, porteurs...).

Les enfants ont également accès aux différents espaces du lieu d'Eveil Artistique et Culturel : **LEAC**, situé au RDC et au 1<sup>er</sup> étage de l'établissement.

Le Multi-Accueil est dans un bâtiment certifié Haute Qualité Environnementale et Basse Consommation.

#### *d) Le rythme quotidien*

Les enfants évoluent à leur rythme dans ces espaces d'éveil, de prise en charge individualisée, d'échanges et de complicité. Les fratries s'y retrouvent.

Au sein des sections, des coins aménagés servent de repères pour se sentir en sécurité, un coin douillet, un espace pour le repas, une place constante dans le dortoir. Nous privilégions la motricité libre des enfants et la libre circulation dans différents univers ludiques.

Des salles d'activité permettent aussi de se retrouver en petits groupes.

Quotidiennement tous profitent des espaces extérieurs quelle que soit la saison.

Le repas est un moment de plaisir et de convivialité entre les enfants et les adultes. Chaque enfant mange à son rythme et selon ses besoins. Les repas s'échelonnent de 11h et jusque 12h30. Ils sont maintenus au chaud dans le bain marie.

Le menu est affiché chaque semaine sur le panneau d'information et le site de la ville de Metz.

Tout au long de l'année, selon le développement des enfants, l'équipe aménage les lieux et fait évoluer l'organisation. Les enfants découvrent de nouvelles notions telles que, le repas à table, le self-service, l'apprentissage de consignes simples, l'ouverture vers d'autres espaces.

Les enfants dorment dans des dortoirs aménagés avec des petits lits à barreaux ou des couchettes.

Des espaces de repos sont aménagés dans les lieux de vie et permettent à chaque enfant d'y trouver des moments de détente.

Chaque enfant expérimente les règles de la vie en collectivité. Il affirme sa relation avec les autres, il partage, il échange...il se socialise.

L'équipe accompagne progressivement l'enfant vers l'autonomie qui lui est propre, elle propose à chacun des activités d'éveil qui vont lui permettre de s'exprimer de façon différente : peinture, collage, gommettes, cuisine, pataugeoire, psychomotricité, jeux libres....

Petit à petit l'enfant prend du plaisir à vivre tous ces temps collectifs tels que le repas, les jeux, les sorties, la sieste...

#### *e) Maintien des liens avec les repères familiaux*

L'objet « transitionnel », est un « doudou » en tissu ou en peluche qui permet à l'enfant de se réconforter ou de s'apaiser si besoin.

Quel que soit l'âge de l'enfant le « doudou » est constamment à sa disposition.

L'utilisation de la sucette évolue avec l'âge et les besoins de l'enfant.

Chez les tout petits les sucettes sont constamment à disposition des enfants.

Chez les plus grands, nous invitons à chaque fois que cela est possible l'enfant à déposer sa sucette dans son casier une fois la période de séparation passée, dans le but de favoriser la communication orale.

Le sentiment de continuité entre la vie à la maison et le mode d'accueil s'alimente par des échanges d'objets personnels.

Pendant la période de familiarisation, nous invitons les parents à rester avec leur enfant dans la section plusieurs jours d'affilés sur une plage horaire fixe et ainsi de partager avec les équipes et le professionnel référent tous les instants de la vie de leur enfant dans son nouvel environnement. Cette période d'une durée d'une à deux semaines est très importante dans la relation parents-enfants-professionnel et doit être

adaptée à chaque situation. Elle permet à l'enfant de mémoriser la présence de ses parents dans son nouveau lieu d'accueil.

La feuille d'habitudes de vie est renseignée au cours de cette période, elle permet de faire le lien entre la vie à la maison et la collectivité. Elle est mise à jour régulièrement.

#### f) Santé

Les puéricultrices en assurent le suivi en collaboration avec le médecin et avec l'ensemble de l'équipe dans le but de :

- Favoriser une bonne santé des enfants accueillis,
- Administrer les médicaments selon les prescriptions médicales,
- Veiller à la mise à jour des vaccinations des enfants,
- Proposer aux familles un temps d'échange lorsqu'une situation particulière se présente avec leur enfant.

Le médecin référent santé et accueil inclusif de la crèche donne son avis lors de l'admission des enfants présentant une maladie chronique, un handicap ou toute affection nécessitant une attention particulière, après examen médical qui se déroule en présence des parents.

Il veille à l'application des mesures d'hygiène préventives et décide des mesures à prendre en cas de maladie contagieuse ou d'épidémie.

Il établit des protocoles et les mesures à prendre dans une situation d'urgence.

Il participe à la mise en place d'un projet d'accueil individualisé

« Le Projet d'Accueil Individualisé finalise une démarche d'accueil concertée, résultant d'une réflexion commune des différents intervenants impliqués dans la vie de l'enfant. Sans se substituer à la responsabilité des familles, il organise, à la demande des parents et dans le respect des compétences de chacun, compte tenu des besoins thérapeutiques de l'enfant, les modalités particulières de sa vie quotidienne dans la collectivité, et les conditions d'intervention des partenaires ».

### Les actions de prévention :

Elles s'articulent autour de plusieurs axes.

- Une formation aux premiers secours est organisée pour le personnel.
- Des animations auprès des parents et/ou du personnel sont proposées. Elles permettent de sensibiliser ces différents publics grâce à de la documentation, par le biais d'interventions proposées par le médecin (sommeil, hygiène, alimentation, prise en charge spécifique d'un enfant, ..), ou projet de stagiaires (lavage des mains par exemple).

Le médecin référent santé et accueil inclusif assure en collaboration avec les puéricultrices, des actions d'éducation, de prévention et de promotion de la santé auprès du personnel.

### Une alimentation adaptée et équilibrée :

Une société prestataire de service élabore les repas à destination des enfants accueillis au sein des différents équipements d'accueil du jeune enfant. Les repas sont fabriqués à la cuisine centrale de la ville de Metz et acheminés à la crèche en liaison froide.

Toutes les 6 semaines, la coordinatrice petite enfance procède à la validation des menus établis par la diététicienne de la société prestataire de service, en distinguant 3 types de menu : les repas mixés, repas nature morceaux et repas 5 composantes. Les menus répondent à des exigences d'apport énergétique et nutritionnel en rapport avec l'âge des enfants et ils respectent les règles de l'équilibre alimentaire en vigueur. (Le grammage des portions est fixé par la recommandation relative à la nutrition du 4 mai 2007 du Groupe d'Etude des Marchés de Restauration Collective et de Nutrition (GEMRCN) n° J5-07).

Les biberons des plus petits sont préparés dans la biberonnerie par une auxiliaire de puériculture. Nous proposons un lait 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> âge. Les parents peuvent apporter un lait spécifique pour les enfants qui en ont besoin.

Nous favorisons la poursuite de l'allaitement maternel et proposons aux mamans qui le souhaitent de venir allaiter leur enfant au Multi- Accueil ou de nous apporter leur lait. Les enfants ayant une allergie alimentaire bénéficient d'un PAI (Projet d'Accueil individualisé). Un menu spécifique est établi par la puéricultrice en fonction des évictions.

## L'accueil d'un enfant porteur de handicap au sein du Multi-Accueil :

Les enfants porteurs de handicap sont accueillis prioritairement au Multi-Accueil Charlemagne. Toutefois les accueils sont possibles dans tous les Multi-Accueil et chez les assistantes maternelles en fonction du projet d'accueil établi conjointement par le médecin de crèche, l'équipe éducative et les parents.

Le médecin de crèche est référent pour les demandes d'accueil d'enfants porteurs de handicap. Une procédure d'accompagnement des enfants en situation de handicap a été mise en place. Elle permet l'intervention ponctuelle d'agents spécialisés afin d'accompagner l'enfant et les équipes dans la prise en charge au quotidien.

### *g) La démarche éco responsable*

Au Multi-Accueil de l'amphithéâtre, nous veillons à mettre en place quotidiennement les écogestes indispensables au respect de notre environnement dans le cadre du projet développement durable du pôle Petite Enfance.

*Nous agissons pour économiser les fluides :*

- L'éclairage est piloté par des détecteurs de présence
- Les installations sanitaires sont équipées de réducteurs de débit d'eau.

*Nous luttons contre le gaspillage alimentaire :*

- Le nombre de repas commandé est réajusté en fonction du nombre d'enfants inscrits.

*Nous limitons l'usage des produits chimiques :*

- Utilisation au quotidien d'un appareil à vapeur pour le nettoyage des surfaces, des jeux et des jouets.
- Nous utilisons une centrale d'eau ozonée pour assurer les tâches de nettoyage et de désinfection des locaux et du matériel. L'eau ozonée est créée à partir d'eau du robinet en y ajoutant de l'ozone. Les pouvoirs d'oxydation de l'eau ozonée en font un désinfectant puissant.
- Nous utilisons de la vaisselle éco responsable en inox ou en verre.



*Nous sensibilisons les familles et les enfants au développement durable*

- A l'arrivée de chaque enfant nous proposons aux parents l'utilisation de couches lavables.
- Des ateliers éducatifs sont proposés aux enfants en utilisant en priorité des matériaux de récupération

*Nos écogestes au quotidien*

- Nous limitons nos impressions de papier et trions nos déchets.
- Nous utilisons en priorité les transports en commun ou le vélo à assistance électrique pour nos déplacements professionnels.
- Nous bénéficions d'un système de free cooling pour la ventilation et l'aération du bâtiment.
- Nous limitons au maximum l'utilisation de matériel à usage unique et optimisons l'utilisation du linge : utilisation d'une serviette de toilette quotidienne pour chaque enfant et chaque professionnel.

## **B. *OBSERVER : Prendre en compte l'enfant dans son individualité***

*"Observer, c'est considérer avec une attention particulière, quelqu'un ou une situation particulière, afin d'obtenir des informations, de mieux connaître, de mieux comprendre et de mieux accompagner".*

Les professionnels ajustent leurs pratiques au besoin de chaque enfant en prenant soin de le laisser librement découvrir son environnement.

Tout au long de la journée, les professionnels séparent les groupes d'enfants et peuvent ainsi les accompagner plus spécifiquement dans les différentes activités proposées.

Chaque professionnel qui a la charge d'un groupe d'enfants pose un regard singulier sur chacun d'entre eux et retranscrit ses observations dans le livret individuel de l'enfant. Ce livret contient les habitudes de vie de l'enfant depuis son arrivée au Multi-Accueil, le déroulement de la journée. Il est réactualisé régulièrement.

Chaque professionnel agit de manière à :

- Favoriser la sécurité affective des enfants accueillis : permettre une continuité de soin, donner des repères plus stables aux enfants.
- Assurer une présence attentive auprès de chaque enfant.
- Permettre une observation fine et une meilleure connaissance de chaque enfant et ainsi mettre en place des activités d'éveil adaptées aux besoins de chacun,
- Assurer des transmissions personnalisées aux parents,
- Favoriser la communication au sein de l'équipe afin de créer une dynamique entre professionnels.

### C. ***EVEILLER : Contribuer au bien-être et à l'éveil de l'enfant***

#### Les activités d'Eveil au langage

La lecture d'histoires, les comptines, les chansons, les marionnettes... constituent un bain de langage indispensable au développement de la parole chez l'enfant.

La communication gestuelle associée à la parole est un tremplin vers l'acquisition du langage. Elle permet à l'enfant de signifier aux autres ses émotions, ses sensations, de préciser ses besoins. Elle facilite les interactions avec les autres enfants et les professionnels.

Les jeux symboliques permettent à l'enfant de créer un univers où il invente des scènes de vie qui l'aident à mieux comprendre les situations du quotidien ; il apprend à mettre des mots sur des événements familiaux.

Les jeux de manipulation (boîtes et couvercles, encastresments, puzzle, collage, abaques, semoule...) permettent de développer la motricité fine et notamment de la pince (attraper entre le pouce et l'index). Les jeux de transvasement permettent d'expérimenter le vide et le plein.

Les jeux libres permettent à l'enfant de développer la confiance en soi: l'enfant prend l'initiative du jeu et décide de ce qu'il veut. Par ailleurs, jouer avec les autres enfants

lui apprend à s'affirmer, à contrôler ses émotions et ses impulsions, à négocier avec les autres.

Les ateliers d'activité manuelles (peinture, coloriage, pâte à modeler, pâte à sel...) permettent la découverte de différentes textures. Ils développent chez l'enfant la concentration et la découverte des consignes simples, la dextérité et la motricité fine.

Les parcours de psychomotricité permettent aux enfants de développer des capacités motrices et les aident à prendre conscience de leur schéma corporel.

Les sorties extérieures sont quotidiennes ; nous utilisons les terrasses transverses ou la grande terrasse située au 4 -ème étage.

Nous organisons des journées plein air "pique-niques et siestes" sur la terrasse du 4<sup>ème</sup> étage pour des petits groupes d'enfants lorsque la météo est clémente.

Des sorties au parc Jean Marie PELT et à la médiathèque de quartier sont organisées régulièrement avec la participation de parents accompagnateurs.

Activité pataugeoire : la pataugeoire située entre les sanitaires des salles de vie Acrobates et Farfadets permet en toute saison de découvrir les plaisirs de l'eau.

Les activités cuisine sont animées par la cuisinière et une auxiliaire de puériculture, le plus souvent elles correspondent à la confection des gâteaux d'anniversaire. Les parents participent en amenant les ingrédients pour réaliser le gâteau.

Le Lieu d'éveil artistique et culturel : cet espace ludique ouvert au public est situé au rez- de- chaussée et 1<sup>er</sup> étage du bâtiment. Il permet aux enfants du Multi-Accueil de découvrir d'autres lieux, d'autres activités.

Selon la disponibilité des salles, les auxiliaires de puériculture peuvent y descendre avec de petits groupes d'enfants plusieurs fois dans la semaine.

Plusieurs fois dans l'année, les enfants du Multi-Accueil sont invités à participer à des spectacles organisés par des intervenants extérieurs.

### La connaissance de l'enfant

Elle se définit par la prise en compte des besoins de chaque enfant.

- **La sécurité physique** : Elle est effective à travers les repères décrits précédemment (les locaux, le rythme de la journée, un environnement sécurisé).
- **La sécurité affective** : Elle permet à l'enfant de se développer, grandir harmonieusement et de construire ses repères. Les échanges avec les parents nous permettent de bien connaître leur enfant et d'assurer une attention toute particulière au cours de son accueil.
- **Les temps de repas** : Ce sont des moments de plaisir, de découvertes et d'échanges. Le bébé a d'abord une alimentation essentiellement lactée, le rythme des biberons se fera en fonction de ses demandes. Progressivement, le parent procède à la diversification alimentaire en collaboration avec les professionnels. Les bébés sont pris en charge individuellement au moment du repas sur les genoux, puis progressivement dans une chaise haute.

A partir du moment où l'enfant sait s'asseoir seul sur une chaise, il est installé à table accompagné d'un professionnel référent. Le matériel est adapté à l'enfant afin de lui permettre d'expérimenter seul (vaisselle, tables et chaises). Les plus grands prennent leur repas ensemble et partagent un moment convivial et calme (découverte des goûts et des saveurs). Ils gagnent en autonomie.

- **Le temps du sommeil** : Ces temps de repos évoluent entre 3 mois et 3 ans. Ils permettent à l'enfant de faire une pause au cours de la journée. Chaque enfant a un lit adapté à son âge à une place bien précise. Le rituel d'endormissement est respecté, le doudou ou la sucette selon chaque enfant. Le lever des enfants est échelonné, un adulte est présent lors de ce temps de sommeil.

Le sommeil des plus petits est surveillé régulièrement, facilité par la proximité de la salle de vie.

- **Le temps du change** : C'est un moment individuel d'échange entre l'enfant et le professionnel référent. Il est effectué à chaque fois que cela est nécessaire. L'adulte explique le soin à l'enfant et le fait participer au fur et mesure qu'il grandit. Quand le parent débute l'accompagnement de son enfant à la propreté, l'équipe propose à l'enfant d'aller aux toilettes ou sur le pot.

Le lavage des mains a lieu avant et après chaque repas, après passage aux toilettes ou lors d'une activité particulière.

#### Le respect de la famille et de l'enfant :

Dans nos pratiques quotidiennes, la connaissance de l'enfant est primordiale. La prise en compte de l'environnement familial, social et culturel de l'enfant est essentielle afin d'ajuster l'accueil proposé à chacun.

#### Les pratiques professionnelles

Des réunions d'équipes sont programmées régulièrement. Elles permettent d'effectuer un travail d'échanges, de réflexion et de mise en place de projets centrés sur l'enfant. Les thèmes peuvent être : la prise en compte individuelle de l'enfant, l'organisation de l'accueil et le rythme de la journée, les projets spécifiques à chaque unité de vie.

Une journée pédagogique est organisée une fois dans l'année. L'ensemble de l'équipe se retrouve hors de la présence des enfants. C'est un temps de réflexion commun axé sur le projet pédagogique.

## **IV. RELATION AVEC LES ORGANISMES EXTERIEURS**

Outre notre pratique quotidienne à l'intérieur du Multi-Accueil, nous souhaitons accompagner l'épanouissement des enfants et leur ouverture à la vie sociale et culturelle en développant deux axes travail.

### Les enfants et le quartier

Tout d'abord, nous avons la volonté de permettre aux enfants de découvrir le quartier. Une promenade, une visite chez les commerçants sont prétexte à des temps de découverte et d'appropriation du lieu. De même toutes les manifestations calendaires organisées sur ce site permettent aux enfants de faire le lien entre les activités proposées par les professionnels et les temps forts de l'année.

Le parc Jean-Marie PELT, idéalement situé, sera pour les enfants un terrain de jeux et de découvertes. Les enfants vont pouvoir déambuler, observer et se familiariser avec une nature changeante selon les saisons.

Le centre Pompidou, la gare, la médiathèque, les écoles maternelles, favorise la démarche d'aller vers un lieu culturel et contribuer à l'accès à la culture pour tous.

### Le travail en réseau et/ou en partenariat :

Dans l'intérêt des familles et afin de faciliter l'épanouissement des enfants et leur accès à la vie culturelle et sociale, nous souhaitons aussi témoigner de notre volonté d'ouverture et d'investissement en collaborant avec les acteurs de terrain :

- Protection maternelle et Infantile
- CAMPS
- CMP
- SESSAD
- Ecoles maternelles
- Médiathèques
- Les ludothèques, la jardinothèque
- Foyers d'accueil
- Centre Pompidou
- Ecoles et organismes de formations à caractère sanitaire et social

La connaissance respective de nos compétences et missions réciproques doit profiter aux familles et permettre un travail en réseau voire en partenariat.

## **V. EVALUATION – CONCLUSION**

Nos pratiques professionnelles évoluent constamment afin de répondre au plus près des attentes des familles.

De nombreux projets sont encore à étudier et à réaliser.

Dans le cadre de la démarche qualité Certicrèche une évaluation de l'accueil est proposée sous forme d'une enquête annuelle auprès des parents. Cette enquête permet d'évaluer la satisfaction des familles et de faire évoluer nos pratiques professionnelles.

## **VI. REGLEMENT DE FONCTIONNEMENT DE L'EQUIPEMENT**

Cf plateforme commune